

@rib News, 26/03/06 - POLITIQUE

Le FRODEBU annonce se retirer du Gouvernement et entrer dans l'opposition

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

PARTI SAHWANYA-FRODEBU

CABINET DU PRESIDENT

DECLARATION DU PARTI SAHWANYA FRODEBU SUR SA PARTICIPATION AU GOUVERNEMENT

- ▶ Vu la Constitution de la République du Burundi ;
 - ▶ Vu la loi sur les Partis politiques ;
 - ▶ Vu les Statuts du Parti SAHWANYA-FRODEBU,
 - ▶ Vu la Déclaration Générale du Congrès National Extraordinaire du 29 octobre 2005 du Parti Sahwanya FRODEBU ;
 - ▶ Constatant la violation de la Constitution de la République du Burundi en ses articles 14, 17, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 39, 40 et 43 relatifs aux valeurs fondamentales de la personne humaine et aux droits fondamentaux de l'individu et du citoyen ;
 - ▶ Considérant les violations persistantes des droits de la personne humaine ;
 - ▶ Vu le manque de volonté politique du Gouvernement dans la recherche de la paix par le commencement sans condition des négociations avec le PALIPEHUTU-FNL ;
 - ▶ Vu le ralentissement des réformes des forces de défense et de sécurité et de la démobilisation des anciens combattants ;
 - ▶ Vu l'arrêt du programme de désarmement des populations civiles ;
 - ▶ Vu le refus par le Gouvernement du dialogue entre celui-ci et les forces politiques, sociales et civiles manque sur des questions capitales intéressant la Nation burundaise telles que la mise en place de la Commission pour la Vérité et la Réconciliation ;
 - ▶ Constatant la violation de la Constitution de la République du Burundi en son article 129 alinéa 2 relatif au droit des partis politiques au Gouvernement ;
 - ▶ Vu la requête du Parti Sahwanya-FRODEBU à la Cour Constitutionnelle ;
 - ▶ Vu la lettre n°CCRB/09/2006 de la Cour Constitutionnelle adressée au Président de la République ;
 - ▶ Vu la réponse du Président de la République à la correspondance CCRB/09/2006 par la lettre n°100/PR/10/2006 ;
 - ▶ Vu l'état de confusion, d'insécurité, de peur et d'incertitudes politiques causées par la déclaration du Président de la République concernant un éventuel coup d'Etat en préparation ;
 - ▶ Vu la politisation de l'administration publique par violation de la loi portant distinction des postes politiques des postes techniques ;
 - ▶ Constatant que le pays risque de retourner aux régimes dictatoriaux prohibant le système multipartite ;
 - ▶ Vu l'intolérance dont sont victimes les militants et les symboles du Parti SAHWANYA-FRODEBU de la part du pouvoir ;
- Le Comité Directeur National du Parti Sahwanya-FRODEBU, réuni dans sa session ordinaire du 25 mars 2006 et délibérant sur la situation politique qui prévaut dans le pays ;

Décide de retirer le Parti Sahwanya-FRODEBU du Gouvernement et d'entrer dans l'opposition jusqu'à nouvel ordre, à dater du 25 mars 2006.

S'inscrivant dans l'esprit de la déclaration générale du 3ème Congrès National Extraordinaire du 29 octobre 2005, le Parti SAHWANYA-FRODEBU :

1. Reste engagé à défendre et à consolider les acquis démocratiques, les idéaux de paix et de réconciliation consignés dans la Constitution de la République ;
2. Interpelle toutes les forces politiques, sociales et civiles gagnées à la cause de la démocratie, des droits de la personne humaine et de la bonne gouvernance, pour qu'elles continuent à œuvrer pour l'émergence et la consolidation d'un véritable Etat de droit au Burundi ;
3. Remercie tous les pays ainsi que toutes les organisations internationales garants de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ainsi que l'Accord de cessez-le-feu pour l'appui qu'ils ont toujours garanti au processus de paix au Burundi, et leur demande de continuer à soutenir le Burundi jusqu'à l'établissement d'une paix et d'une réconciliation véritables.

Fait à Bujumbura, le 25/03/06

Pour le Parti Sahwanya-FRODEBU

Honorable Léonce NGENDAKUMANA,